

Rapporteur : Madame Corine FARINEAU

**OBJET : Réhabilitation du gymnase du Verger
Attribution des marchés de travaux**

Mesdames, Messieurs,

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la réalisation des travaux de réhabilitation des vestiaires, des menuiseries extérieures et du chauffage du gymnase du Verger. Ces travaux se décomposent en 6 lots :

Lot 1 – Menuiseries extérieures – Maçonnerie – Serrurerie

Lot 2 – Menuiseries intérieures - Plâtrerie

Lot 3 – Carrelage

Lot 4 – Peinture

Lot 5 – Chauffage – ventilation – plomberie - sanitaire

Lot 6 – Electricité

Le coût global estimé est de 402 603,97 € TTC (418 974,49 € TTC options comprises).

* * * * *

VU l'article 28 du code des marchés publics relatifs à la procédure adaptée,

CONSIDERANT que le gymnase du verger nécessite de gros travaux,

VU l'article L 2122-21-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la signature par le Maire des marchés sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel du marché,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'autoriser le maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues, ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier,

Les dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire : 411.8 / 2313 / P1064 / 5300.

UNANIMITE